



Procès-verbal du conseil d'administration du Transport collectif de la MRC de Montmagny (TCA), tenu le mardi 24 septembre 2019 à 17 h 30, au 6 rue Saint-Jean-Baptiste Est, à Montmagny, salle 302 A.

---

**Personnes présentes :**

Denise Laprise, présidente, Daniel Racine, vice-président, Jean-François Roy, trésorier, France Marois, administratrice, Sylvie Boulet, administratrice, Mayabassim N'Djao, administrateur, Lucie Ouellet, administratrice, Donald Veilleux, directeur général invité

**Personnes absentes :**

Hélène Blais, secrétaire, Donald Gilbert, administrateur

**1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre**

Sept administrateurs sur neuf étant présents, Madame la Présidente déclare que le quorum est atteint et que la séance est ouverte.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**Résolution 2019-09-24-1**

Il est proposé par Daniel Racine, appuyé par Sylvie Boulet, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

**3. Lecture et adoption des procès-verbaux des 28 février, 10 juin et 24 août 2019**

Les procès-verbaux des 28 février et 10 juin n'ayant pas été déposés, l'adoption de ceux-ci est reportée au prochain CA.

**Résolution 2019-09-24-2**

Après lecture du procès-verbal du 24 août, il est proposé par Lucie Ouellet, appuyé par Mayabassim N'Djao, que le procès-verbal soit adopté tel que lu. Adopté à l'unanimité.

**4. Correspondance**

Le directeur général confirme que la résolution de la MRC pour le transport collectif a été envoyée au MTQ et que nous avons reçu un accusé de réception.

**5. Ressources humaines**

Le logiciel *Parcours* n'est toujours pas utilisé par la répartition. Une personne sera embauchée temporairement pour entrer les données 2019 (depuis le 1<sup>er</sup> janvier) dans le logiciel.

**6. MTQ**

6.1- Tel que mentionné au point 4, la résolution de la MRC pour le transport collectif a été envoyée au MTQ et que nous avons reçu un accusé de réception.

## **7. Volet collectif**

Les états financiers de juillet 2019 et la conciliation bancaire au 31 août 2019 ainsi que diverses statistiques de juillet et août du volet collectif sont déposés et analysés.

### **Résolution 2019-09-24-3**

Après les réponses du dg aux questions des membres du CA, il est proposé par Daniel Racine, appuyé par Sylvie Boulet, que ces états et statistiques soient approuvés tels que présentés. Adopté à l'unanimité.

## **8. Volet adapté**

Les états financiers de juillet 2019 et la conciliation bancaire au 31 août 2019 ainsi que diverses statistiques de juillet et août 2019 du volet adapté sont déposés et analysés.

### **Résolution 2019-09-24-4**

Après les réponses du dg aux questions des membres du CA, il est proposé par Mayabassim N'Djao, appuyé par Jean-François Roy, que ces états et statistiques soient approuvés tels que présentés. Adopté à l'unanimité.

## **9. Volet développement**

### *9.1 Approche du Taxi adapté du Vieux-Quai*

À leur demande, le dg a rencontré 2 membres du CA (la présidente et le conseiller municipal siégeant au CA) ainsi que la répartitrice, le lundi 9 septembre.

Leur fournisseur de service, Taxi Michel Brochu, prend de l'âge et il a annoncé au CA qu'il ne renouvellerait pas son contrat au 31 décembre. Le CA du Vieux-Quai est donc à la recherche de solutions et il envisage différentes avenues. Dans ce contexte, il voulait savoir si TCA pouvait faire partie de la solution.

Monsieur Brochu possède 2 permis de taxi et en plus de faire du transport adapté pour Vieux-Quai, il fait aussi du transport collectif pour TCA. C'est souvent sa conjointe qui conduit le 2<sup>e</sup> véhicule, quelquefois un employé. Monsieur Brochu souhaite vendre un de ses permis et conserver l'autre, pour faire du taxi de façon indépendante, à son rythme.

Après discussion, un Comité de travail formé de Denise Laprise, Daniel Racine, Lucie Ouellet et Mayabassim N'Djao sera disponible pour rencontrer Taxi adapté du Vieux Quai.

### *9.2 Plan d'action de TCA*

Considérant l'ordre du jour très chargé de ce CA, l'étude du Plan d'action déposé par la direction générale est reportée au prochain CA...

### *9.3 Le service, oui, mais à quel prix ?*

Le directeur général fait part au CA que depuis au-moins 3 ans, les mardis et jeudis, TCA effectue le transport d'un jeune homme de St-Just souffrant de limitations au CRDI de Montmagny. L'autobus, qui se trouve à Montmagny depuis son transport du matin St-Just – Montmagny, refait donc un aller – retour Montmagny – St-Just – Montmagny, soit 150 km, pour transporter ce jeune homme. À l'occasion, mais rarement, une 2<sup>e</sup> personne embarque.

Sur le plan environnemental, l'autobus, bon consommateur de pétrole, parcourt donc 300 km chaque semaine avec une personne à bord. Nous sommes loin d'un objectif majeur du transport collectif et de la lutte à l'auto-solo...

Sur le plan économique, ces deux transports hebdomadaires coûtent 524 \$ à TCA et génèrent un revenu de 24 \$, pour un coût hebdomadaire net de 500 \$, soit 25 000 \$ annuellement.

Les membres du CA demande au directeur général de travailler en étroite collaboration avec Madame Lucie Ouellet, présidente du CA du Centre d'entraide communautaire bénévole de Montmagny-L'Islet (anciennement CECB, maintenant CAB) afin d'étudier différentes pistes de solution. Madame Ouellet explique que son « *Comité de gouvernance* » se réunira très bientôt et que le sujet sera abordé.

#### *9.4 Arrivée des Immigrants à Bardobec*

Le directeur général informe les membres du CA que les immigrants de Bardobec sont maintenant en poste. Au nombre de six, ils habitent ensemble à Saint-Fabien. Nous avons commencé le transport le mardi 17 septembre. Ils travailleront du lundi au jeudi et souvent utiliseront TCA le vendredi pour se rendre à Montmagny.

#### **Résolution 2019-09-24-5**

En réponse à une demande de l'entreprise Bardobec pour réduire le prix de la passe mensuelle considérant qu'ils logent tous les six au même endroit et que le trajet de St-Flavien à Bardobec est relativement court, il est proposé par Daniel Racine, appuyé par Mayabassim N'Djao, de baisser le prix de la passe mensuelle de 130 \$ à 100 \$. Approuvé à l'unanimité.

#### *9.5 Parcours Agro-alimentaire*

Le dernier parcours a été effectué le samedi 7 septembre, avec 12 participants. L'expérience sera renouvelée l'an prochain, avec modifications, notamment une journée de semaine (au-lieu du samedi), le début plus tôt en saison et une meilleure offensive publicitaire, Facebook, site web, partenaires, Oie blanche, affiches, etc.

#### *9.6 St-Just – Montmagny, Carrefour de l'Accordéon*

Trois personnes seulement ont profité du service. De retour l'an prochain, avec une meilleure offensive publicitaire, Facebook, site web, partenaires, Oie blanche, affiches, etc.

### *9.7 Navette Carrefour de l'Accordéon*

Un beau succès, 63 embarquements le samedi et 91 le dimanche, pour un total de 154 embarquements, donc 308 transports en comptant les retours. Comparativement à 206 l'an dernier, c'est une augmentation de 50 %...

### *9.8 Promenade gourmande du samedi 14 septembre*

Le CLD (Immigration) a loué un autobus pour les immigrants. Cependant, comme c'était très tard dans le processus (nouveau personnel en remplacement d'Hélène), les résultats ont été mitigés alors que 12 participants sont montés à bord...

### *9.9 Ligue de hockey Sud de la MRC*

La nouvelle équipe du comité inter-municipal en loisir du Parc des Appalaches désire prioriser comme première action à son plan la mise en place d'une ligue de hockey inter-municipale.

Le projet prévoit 10 rencontres du 12 décembre au 5 mars. Finalement, pour répondre à l'enjeu concernant le déplacement des jeunes, le projet prévoit fournir un service de navette aux joueurs pour aller sur les lieux des parties de hockey. Si le projet fonctionne, TCA fournira une soumission aux organisateurs.

### *9.10 Méconnaissance des services de TCA*

Le directeur général fait part aux membres du CA d'une expérience personnelle démontrant que les Services de TCA sont peu ou pas connus, d'où l'importance du Plan d'action qui a été déposé...

## **10. Varia**

### *10.1 Deux signatures pour les documents à classer !*

Comme le directeur général est maintenant autorisé à signer les divers documents, il signera certains documents passés n'ayant qu'une seule signature et attendant pour être classés.

### *10.2 Facture de Gaétane Bélanger*

Il devient urgent de régler ce dossier. Transbéliment ne paie plus nos factures (les transports que nous faisons pour eux) depuis avril. Voir le point 10.3 sur le sujet.

### *10.3 Lettre à M. Denis Hudon*

Un projet de lettre de la Présidente de TCA au Président de Transbéliment a été préparé et déposé. Quelques modifications sont suggérées. Le directeur général fera les modifications nécessaires et retournera le document corrigé à la Présidente.

### *10.4 Nouveaux tarifs pour le Centre communautaire Normandie*

Le directeur général informe les administrateurs que des nouveaux tarifs ont été consentis au Centre communautaire Normandie, un organisme venant en aide aux familles défavorisées. Comme c'est le Centre qui paie le transport des personnes qui s'y rendent, les nouveaux tarifs sont de 4 \$ pour un aller simple et gratuité pour les enfants de moins de 10 ans accompagnés d'un adulte.

### *10.5 Situation à L'Isle-aux-Grues*

Le directeur général informe les administrateurs qu'il est allé à l'Isle-aux-Grues rencontrer notre transporteur, Monsieur Gilles Tardif. Différentes améliorations s'imposent (affichage, publicité, etc.)

afin d'améliorer notre service et les mesures nécessaires seront prises d'ici l'ouverture de la prochaine saison.

#### *10.6 Crise dans le transport des immigrants*

Les nouveaux travailleurs chez Bardobec, des Guatémaltèques, ne parlent pas français, alors que les chauffeurs d'Autobus Lapointe ne parle pas espagnol. Devant l'incompréhension et l'indiscipline des travailleurs, un chauffeur a menacé de démissionner. Le dg rencontrera la direction d'Autobus Lapointe afin de déterminer les règlements à appliquer. Ces règlements seront ensuite traduits en espagnol et le dg, accompagné d'une personne du CLD (immigration) parlant espagnol rencontrera la direction de Bardobec et les immigrants eux-mêmes afin de clarifier la situation.

### **11 Prochaine rencontre**

La prochaine rencontre aura lieu dans la dernière semaine d'octobre ou la 1<sup>ère</sup> de novembre, selon les disponibilités de la majorité. Le dg enverra un doodle à cet effet.

### **12 Levée de la réunion**

#### **Résolution 2019-09-24-6**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Lucie Ouellet, appuyé par Jean-François Roy, que l'assemblée soit levée. Adopté à l'unanimité.

Denise Laprise, Présidente